ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

TRANSFORMATION

BOUHET DAVID ENERGIE
SARL au capital de 70 000 €
Siège social
23 rue des 3 Noyers
21550 LADOIX-SERRIGNY
819.509.175 RCS DIJON

Le 28/08/24, l'associée unique a décidé, à compter du même jour, la transformation de la société en société par actions simplifiée et la nomination de la société BHT EVOLUTION, SARL au capital de 493 000 € sise 23 rue des 3 Noyers 21550 LADOIX-SERRIGNY, immatriculée sous le n° 913.303.077 RCS DIJON, en qualité de présidente. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :
Forme - Ancienne mention : Société à responsabilité limitée. Nouvelle mention : Société par actions simplifiée.
Administration - Ancienne mention : Gérant : David BOUHET. Nouvelle mention : Présidente: société BHT EVOLUTION, SARL au capital de 493 000 € sise 23 rue des 3 Noyers 21550 LADOIX-SERRIGNY, immatriculée sous le n° 913.303.077 RCS DIJON.
Admission aux assemblées et droit de vote - Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par correspondance ou par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Agrément - Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions, à titre onéreux ou gratuit, sont libres entre associés. Toutes les autres cessions à des tiers étrangers à la société y compris le conjoint, les ascendants ou descendants d'un associé sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant selon les règles définies à l'article relatif aux « Règles de majorité «.
Mention sera faite au RCS de DIJON.

AL24015956

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI FOURMIL
Au capital de 1 000 euros
Siège social
14 C Rue Pierre de Coubertin
21000 DIJON
804 709 228 RCS DIJON

Aux termes d'une DUA du 11/10/2024, les associés ont décidé de transférer le siège social au 58 Allée Merwart - 97170 PETIT BOURG à compter du 11/10/2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
L'avis de constitution de la société a été publié dans Le Chatillonnais et l'Auxois, le 25/09/2014 et au BODACC A n°20140191 du 05/10/2014.
Pour avis
La Gérance

AL24015964

CHANGEMENT DE GÉRANT

CHLOVIEM
Société civile immobilière
Au capital de 1 000 euros
Siège social
6 rue Semond
21400 CHEMIN D AISEY
RCS DIJON 900 273 145

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte du 1er septembre 2024 :- la société EMINIE dont le siège social est à CHATILLON SUR SEINE (21400) Chaussée de l'Europe (RCS DIJON 429 729 932) a été nommée en qualité de gérante pour une durée illimitée en remplacement de la société MALHÍS, société dissoute.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL24015965

MODIFICATION DU CAPITAL

I POZZI
SAS au capital de 1 482 915 €
porté à 1 560 964 €
Siège social : 6 Rue du Chaignot
21130 TRECLUN
950 764 936 RCS DIJON

Du procès-verbal de l'associé unique en date du 16/10/2024 et du certificat de dépôt des fonds établi le 16/10/2024 par la banque Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne, Dijon Centre d'Affaires - 20 rue Davout - 21000 DIJON, il résulte que le capital social a été augmenté de 78 049 € par émission de 78 049 actions nouvelles de numéraire, et porté de 1 482 915 € à 1 560 964 €.
En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.
Ancienne mention : Le capital social est fixé à 1 482 915 €.
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 1 560 964 €. POUR AVIS. Le Président

AL24015980

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

MTC MULTI-TECHNIQUE CARVALHO
SAS au capital de 5000 €
Siège social
22 GRANDE RUE
21380 Messigny-et-Vantoux
809 760 119 RCS de Dijon

Le 18/09/2024, l'associé unique a nommé, à compter du 18/09/2024, en qualité de Président la société MTC HOLDING CARVALHO (SAS au capital de 125.000 €, ayant son siège social 22 Grande Rue - 21380 Messigny-et-Vantoux, inscrite 931 586 275 RCS de Dijon, représentée par M. Patrick CARVALHO) en remplacement de M. Patrick CARVALHO, démissionnaire à compter du 18/09/2024.
Mention au RCS de Dijon

AL24015993

NON DISSOLUTION

CAFE DU PONT
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social
13 rue Victor Millot
21200 BEAUNE
893 330 084 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 1er octobre2024, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

AL24015997

CHANGEMENT DE GÉRANT

SCI ST BARTH 2
Société civile immobilière
au capital de 1000 euros
Siège social
8 rue du Morvan
21390 MONTIGNY ST BARTHELEMY
RCS DIJON 831 772 744

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire du10 septembre 2024 :- la société HOLDESAND (dont le siège social est 8 rue du Morvan 21390 MONTIGNY STBARTHELEMY, immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 504 624 784° a été nommée en qualité de gérante pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Denis REGNAULT,démissionnaire. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL24016002

MODIFICATIONS DES STATUTS

L.A. CHARPENTE
Société par actions simplifiée
au capital de 20 000 euros
Siège social
22 Avenue de la Tille
21110 GENLIS
828 836 288 RCS DIJON

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'Associé Unique en date du21/10/2024, il résulte que : La Société L.A.FINANCIERE, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000,00 euros, dont le siège social est2 Impasse des Acacias, 21110 LONGEAUL TPLUVAULT, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 983946 591 RCS DIJON, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Alexis LAMBERT, démissionnaire. L'article 36 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de Monsieur Alexis LAMBERT a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de La Société L.A. FINANCIERE.
Le siège social a été transféré du 22 Avenue de la Tille, 21110 GENLIS au 65 rue de Moissey 21130 AUXONNE à compter du de ce jour et l'article 4 des statuts a été modifié comme suit : Ancienne mention : 22 Avenue de laTille, 21110 GENLIS.
Nouvelle mention : 65 rue de Moissey 21130 AUXONNE. POUR AVIS
Le Président

AL24016003

CHANGEMENT DE GÉRANT

SCI MONTI SAINT BARTH
Société civile immobilière
au capital de 300 016 euros
Siège social
Rue de la Mairie
21390 MONTIGNY ST BARTHELEMY
RCS DIJON 504 618 851

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire du10 septembre 2024 :- la société HOLDESAND (dont le siège social est 8 rue du Morvan 21390 MONTIGNY STBARTHELEMY, immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 504 624 784° a été nommée en qualité de gérante pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Denis REGNAULT, démissionnaire. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL24016004

MODIFICATION DU CAPITAL

INOÉ
Société par actions simplifiée
Au capital de 298 773 euros
Siège social
11 rue de la Capitaine
21190 CHASSAGNE MONTRACHET
928 558 824 RCS DIJON

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 24 octobre 2024 que le capital social a été augmenté de 1.391.255 euros par voie d'apport en nature.Les articles 6 et 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Ancienne mention: Le capital social est fixé à 298 773 euros.
Nouvelle mention: Le capital social est fixé à 1.690.028 euros.
POUR AVIS
Le Président

AL24016025

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

S.C.E.A. DOMAINE GERMAIN PERE ET FILS
Société Civile d'Exploitation Agricole
Au capital de 137 204,12 €
Siège social
34 rue de la Pierre Ronde
21190 SAINT-ROMAIN
329 323 190 R.C.S. DIJON

L'Assemblée Générale du 15 juin 2024 a pris acte de la démission de Mme Marie-Thérèse GERMAIN de ses fonctions de cogérante de la société avec effet au 30 juin 2024 et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.M. Arnaud GERMAIN continuera d'assumer seul les fonctions de gérant.
La gérance

AL24016027

MODIFICATION GÉRANT

SARL ARNAUD GERMAIN
SARL au capital de 6 000 €
Siège social
34, rue de la Pierre Ronde
21190 SAINT-ROMAIN
512 840 240 R.C.S. DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 15 juin2024, la collectivités des associés a pris acte de la démission de Mme Marie-Thérèse GERMAIN de ses fonctions de gérante et a nommé en qualité de nouveau gérant M. Arnaud GERMAIN, demeurant à SAINT-ROMAIN (21190) 3, rue du Bief, pour une durée illimitée à compter du 16 juin 2024.
Pour avis
La Gérance

AL24016028

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

RESTO DE LA GARE
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Siège social
53 avenue Charles de Gaulle
71400 AUTUN
Capital social : 500 euros
Numéro SIRET : 834 673 709 00012
APE : 5610C
RCS : CHALON SUR SAÔNE

L'associé unique a décidé, en date du 22 Octobre 2024, de transférer à compter du 22 Octobre 2024 le siège social qui était au 53 avenue Charles de Gaulle - 71400 AUTUN à l'adresse suivante 14E, rue Pierre de Coubertin - Parc d'activité de Mirande - 21000 DIJON.
L'article 4 des statuts a été modifié, en conséquence.
Madame KARACA Hasret (épouse YALCINKAYA), demeurant au 16, rue du Couvent - 71400 AUTUN demeure Président de la société.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Chalon sur Saône
Pour avis et mention.

AL24016029

NON DISSOLUTION

HOTEL LE CENTRE
Société par actions simplifiée
Au capital de 5 000 euros
Siège social
24 Route Nationale 74
21700 COMBLANCHIEN
922 166 137 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 28 juin 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
POUR AVIS
La Présidente

AL24016036

NOMINATION DE CO-GÉRANT

SC FINANCIERE VALERIE

SC FINANCIERE VALERIE
SC au capital de 850 000 euros
Siège social : 54 Route de Verdun - Château de Paruey 21250 CORGENGOUX
RCS 529 362 899 DIJON
Le 30 octobre 2024, l'AGE a nommé Co-Gérante, Madame MAGNIEN Valérie demeurant Avenue Paul Bouchard - La Montagne - 21250 BEAUNE, pour une durée indéterminée.
L'article 15 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de DIJON.

AL24016059

// GÉRANCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Stéphanie CHAPUIS, notaire à DIJON, le 18/10/2024, **la société ALEXANDRA DREF,** SARL au capital de 1.000,00 €, siège social est à DIJON (21000), 6 B rue Louis Aragon, immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 917 932 360, a cédé à la société HARMONIE CONCEPT, SARL au capital de 1.000,00 €, siège social est à DIJON (21000), 16,18 Avenue de la Concorde, le fonds de commerce d'entretien du corps et du visage exercés uniquement avec des machines qu'elle exploitait à DIJON (21000) 16, 18 avenue de la Concorde sous l'enseigne LE COMPTOIR DE JOUVENCE, comprenant tous les éléments corporels et incorporels dudit fonds. Moyennant le prix de 65.000,00€,
- éléments incorporels : 38.820,06€
- éléments matériels : 26.179,94€
L'entrée en jouissance a été fixée au 01/11/2024.
Les oppositions, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me CHAPUIS, notaire à DIJON.
Pour avis

AL24015974

AVIS UNIQUE PRISE D'EXPLOITATION

Par acte SSP en date à LYON des 25/01/2024 et 31/01/2024 la société ENI FRANCE SARL au capital de 56 800 000 €, dont le siège est à LYON (69007) 12 avenue Tony Garnier, immatriculée au RCS LYON 969 502 004 a confié à la société «BRACHET», SAS à associé unique au capital de 7 622 €, dont le siège social est à EGUILLY (21320) AIRE DES LOCHERES - AUTOROUTE A6 immatriculée au R.C.S DIJON 490 213 980 l'exploitation d'un fonds de commerce de station service et activités annexes sis à EGUILLY (21320) AIRE DES LOCHERES - AUTOROUTE A6 connu sous l'enseigne ENI LES LOCHERES, en qualité de mandataire pour la vente des carburants et tout produit énergétique, en qualité de locataire gérant pour les autres produits, services et activités diversifiés, lubrifiants et gaz liquéfiés quand ils ne sont pas utilisés comme source d'énergie. Ce contrat d'une durée déterminée de 03 ans a pris effet le 01/02/2024.Cette location gérance a été faite aux conditions ordinaires à la société «BRACHET» seule responsable à l'exclusion de la société bailleresse de tous engagements quelconques qu'elle pourrait prendre à l'égard des tiers.

AL24015976

// DIVERS

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL DÉLAI D'OPPOSITION

Par testament olographe du 3 mars 2014, Madame Juliette Jeanne Ernestine JACQUIN, retraitée, née à PAGNEY (39350), le 11 avril 1931, demeurant à PLOMBIERES LES DIJON (21370), 109 rue de Velars, veuve de Monsieur Andé Emile PAILLET, décédée à DIJON (21000) le 26 août 2023, a consenti un legs universel.Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Thomas ROQUEL, Notaire à DIJON suivant procès-verbal du 9 octobre 2024, dont une copie authentique a été reçue parle greffe du tribunal judiciaire de DIJON (21000) le 11 octobre 2024
Opposition pourra être formée auprès Me Thomas ROQUEL notaire associé de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée « LEGATIS DIJON QUETIGNY », titulaire d'un Office Notarial à DIJON (Côte d'Or), 23 rue Buffon, ayant un bureau annexe à QUETIGNY, 2 bis rue du Cap Vert, identifié sous le numéro CRPCEN 21005, dans les conditions de l'article 1007 du Code civil.
Pour avis, Me Thomas ROQUEL

AL24015990

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCP DEVEZA JANDOT PARIS
Société civile professionnelle
En liquidation
Au capital de 50 308,18 euros
Siège social
NEUILLY CRIMOLOIS 21800
11 rue de l'Eglise
Siège deliquidation
11 rue de l'Eglise
21800 NEUILLY CRIMOLOIS
377 499 371 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 septembre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Eric PARIS, demeurant 34 rue Gustave Eiffel 21850 SAINT APOLLINAIRE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 11 rue de l'Eglise 21800 NEUILLY CRIMOLOIS.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24016030

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCI LAUVALE
Société civile immobilière
Siège social : 14 Rue de la Fontaine
21910 SOULON LA CHAPELLE
RCS DIJON 423 292 192

Le 29/12/2023, dissolution anticipée et mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, Monsieur VALENTIN Thierry (14 Rue de la Fontaine 21910 SOULON LA CHAPELLE) liquidateur.
Siège de la liquidation au siège social situé au 14 Rue de la Fontaine 21910 SOULON LA CHAPELLE.

AL24016056

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI LAUVALE
Société civile immobilière
Siège social : 14 Rue de la Fontaine
21910 SOULON LA CHAPELLE
RCS DIJON 423 292 192

Suivant délibération de l'AGE du 29/12/2023, les associés ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation, déchargé Monsieur VALENTIN Thierry de son mandat de liquidateur, donné quitus de sa gestion et constaté la clôture de liquidation au 29/12/2023.
Dépôt RCS Dijon

AL24016055

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Xavier BONTEMPS, Notaire Associé de la société d'exercice libéral par actions simplifiée dénommée « OCL », titulaire d'un Office Notarial à CHATILLON-SUR-SEINE, 11, rue de la Ferme, avec bureau annexe à LAIGNES (21330) 4 place Victor Gatt, le 21 octobre 2024 a été constitué un groupement foncier agricole ayant les caractéristiques suivantes :
Objet : la propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine.
Dénomination : Groupement Foncier Agricole de «GFA DU PETIT FOU».
Siège : VILLERS-PATRAS (21400), 5 rue des Marais.
Durée : 99 années.Le montant total des apports s'élève à TROIS CENT DIX-NEUF MILLE CENT TRENTE-CINQ EUROS (319 135,00 EUR) somme égale au montant du capital social,
Cession des parts : Toute cession à titre onéreux faite à une personne autre qu'un associé ou son conjoint, ne peut avoir lieu, qu'avec l'agrément des associés.L'exercice social commence le PREMIER JANVIER et finit le TRENTE ET UN DÉCEMBRE de chaque année.
Le gérant est Monsieur Rémi CHAUMONNOT et Madame Laure CHAUMONNOT,épouse BERNARD demeurant Monsieur CHAUMONNOT à VILLERS-PATRAS (21400), 7rue des Marais et Madame CHAUMONNOT à MONTLIOT-ET-COURCELLES (21400), 1route de Sainte Colombe.
La durée de ses fonctions est : illimitée.
La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis
Le notaire

AL24016043

S.A.S. PAUL SORINE
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1 000 Euros
Siège social
4 rue Petit
21590 SANTENAY

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 17/10/2024 à SANTENAY (21590), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : PAUL SORINE
Siège : 4 rue Petit - 21590 SANTENAY
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet :- l'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières,- la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles,financières, mobilières et immobilières,- l'exercice par la société des droits de vote attachés à ces participations en vue de mettre en œuvre une politique commune au groupe de sociétés dont elle est la mère, et de jouer ainsi un rôle d'animation dudit groupe,- tous travaux de gestion, direction, tâches administratives et commerciales pour les sociétés du groupe présentes et à venir et plus généralement toutes prestations relevant de la gestion courante d'une entreprise à l'égard de ses filiales et participations et de tiers,- l'octroi de prêts ou d'avances à des sociétés ayant avec la société des liens de capital, directs ou indirects,- la gestion d'opérations de trésorerie et de services en commun auprès de sociétés ayant avec la société des liens de capital, directs ou indirects,- l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous immeubles et droits immobiliers,à usage d'habitation, professionnel, agricole,commercial ou industriel,- la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location, sous-location sous quelque forme que ce soit, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance,- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société.Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines,ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
Président : Monsieur Paul SORINE demeurant à BOUZERON (71150) 6, rue Camille Sailly.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

AL24016017

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 1 octobre 2024, à Dijon.
Dénomination : JAATS
Forme : Société civile immobilière
Objet : la propriété, l'administration et l'exploitation par location ou autrement de tous biens meubles et immeubles qui lui appartiendront et généralement toutes opérations civiles se rattachant à cet objet.
Durée de la société : 99 années
Capital social fixe : 500 euros
Montant des apports en numéraire : 500 euros.
Cession de parts et agrément : Agrément unanime des associés.
Siège social : 23 rue Beaumarchais, 21000 Dijon.
La société sera immatriculée au RCS de Dijon.
Gérants : Monsieur Julien Steboun, demeurant 23 rue Beaumarchais, 21000 Dijon et Madame Amélie Steboun, née Babouillard, demeurant 23 rue Beaumarchais, 21000 Dijon
Pour avis

AL24016047

NIÈVRE

// MODIFICATION

GROUPE etc — LE PARTAGE DES VALEURS

ETC
2 RUE DES ARDOISIERS
58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE

MODIFICATION DE DIRIGEANTS

AdebCosne SAEM (à CA)
au capital social de 336000 Euros
Siège social
Centre d'affaires CAMPUS
2 rue des Minotiers,
58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE
379 360 860 RCS NEVERS

Le 06/06/2024, l'Assemblée Générale a nommé en qualité de nouveaux administrateurs :
Monsieur Pascal PANNETIER demeurant 16 rue de la Chappe 18150 CUFFY,représentant l'actionnaire CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE CENTRE LOIRE immatriculé 398 824 714 RCS BOURGES dont le siège social est 8 Allée SamuelPaty 18920 BOURGES CEDEX 9.
Monsieur Jérôme VERNAGALLO demeurant 500 rue de la Tour 89000SAINT-GEORGES-SUR-BAULCHE, représentant l'actionnaire BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE immatriculé 542 820 352 RCS DIJON dont le siège social est 14 Boulevard de la Trémouille 21000 DIJON.
Pour avis.

AL24015755

TRANSFORMATION

EURL LA MAISON LILI BOHEME
Société à responsabilité limitée
Capital social : 1.000,00 euros
Siège social
13, village Morand
58300 Cossaye
790 712 426 R.C.S. Nevers

Par décision du 06/09/2024, l'Associé Unique a décidé de transformer la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'une personne morale nouvelle, de modifier la dénomination sociale par SAS LA MAISON LILI BOHEME et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société :
DENOMINATION SOCIALE : SAS LA MAISON LILI BOHEME
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être agréée par la Société.
Monsieur Nicolas SOLIGNAC, demeurant 3, village de Craux – 58300 Lamenay-sur-Loire, a cessé ses fonctions de gérant du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par Madame Adeline SOLIGNAC, demeurant 3, village de Craux – 58300 Lamenay-sur-Loire, en qualité de Présidente.
Pour avis.

AL24015814

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

LE CHAT
Société à responsabilité limitée
unipersonnelle
Au capital de 20 000 euros
Siège social
27 Bis Avenue Jean Jaurès
18000 BOURGES
877 903 930 RCS BOURGES

Aux termes d'une décision en date du 23/10/2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 27 Bis Avenue Jean Jaurès, 18000 BOURGES au 2 Grande Rue Maizières 58150 GARCHY à compter du 23/10/2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL24015994

CHANGEMENT DE GÉRANT

ABBEBOX
Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 1.000 euros
Siège social
18 rue Molière
58000 NEVERS
838 005 346 RCS NEVERS

Il résulte des décisions de l'associée unique en date du 09 octobre 2024, les mentions ci-après à publier :
Ancienne mention Gérants :
- Gérant : Monsieur Teddy GOIN - 16 rue Victor Hugo - 02880 CROUY
- M. Eric MOULOIS - 20 La Drouillère - 35760 SAINT GREGOIRE
Nouvelle mention Gérant :
M. Eric MOULOIS - 11 allée des Synagots - 35830 BETTON
Pour avis

AL24016014

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

SAS JUST
SAS au capital de 1 000 €
Siège Social : Rue des Minotiers - Champ Bailly - Parc d'Activités du Val de Loire - 58200 COSNE COURS SUR LOIRE
832 359 160 RCS NEVERS

Aux termes d'une AGO du 22/10/2024, les associés ont décidé de nommer à compter du 23/10/2024 M. Romain JUST dt à SUILLY LA TOUR (58) – 32, rue du Grand Champ aux fonctions de Président de la société en remplacement de Mme Sandie JUST démissionnaire.

AL24016038

Notaire

Maître Laure PAILLARD,
Notaire à POUILLY SUR LOIRE (Nièvre),
7 Place des Frères Mollet

MODIFICATIONS DES STATUTS

Suivant acte reçu par Maître Laure PAILLARD, Notaire à POUILLY SUR LOIRE, le 24 octobre

ANNONCES LÉGALES

2024, ont été constatées les modifications suivantes des statuts avec effet au 1er novembre 2024 de l'EARL GILLES CHOLLET, siège : POUILLY SUR LOIRE (58150), 6bis rue Joseph Renaud « Le Bouchot» – RCS DE NEVERS n° 339278228
1°) Gérant démissionnaire : Monsieur Gilles CHOLLET demeurant à POUILLY SUR LOIRE (58150), 6ter rue Joseph Renaud « Le Bouchot»
Nouveau gérant : Monsieur Séverin CHOLLET demeurant à SAINT ANDELAIN (58150), 22, rue de la Croix aux Ormes, «Congy»,
Durée des fonctions : illimitée
2°) Siège social actuel : POUILLY SUR LOIRE (58150), 6bis rue Joseph Renaud « Le Bouchot»
Nouveau siège social : POUILLY SUR LOIRE (58150), 6ter rue Joseph Renaud « Le Bouchot»
3°) La fin de la société était fixée initialement au 31 août 2036
La durée de la société est prorogée jusqu'au 31 aout 2076.
Pour avis
Me PAILLARD, notaire.

AL24016049

// GÉRANCE

COGEP AVOCATS
33 Place d'Allier
03000 Moulins

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

ACTE SOUS SEING PRIVE en date du 24/07/2024, enregistré au service des impôts des entreprises de NEVERS POLE ENREGISTREMENT le 28/08/2024, dossier 202400015931 référence 5804P01 2024 A 000497.
VENDEUR : Madame Agnès BROUANT, demeurant 2, impasse des Belles Barbes58180 MARZY
ACQUEREUR : La Société SELARL PODOLOGIE BROUANT, société d'exercice libéral, au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 1 rue Dupin 58000 NEVERS,immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers sous le numéro 985 164367
DESIGNATION DU FONDS : une patientèle de pédicure-podologue
PRIX : 51 160 euros
JOUISSANCE : Le 1er juillet 2024
OPPOSITION : au cabinet d'Avocats COGEP AVOCATS – Maître Benoit MARTY – 3 rue du Bengy 58640 VARENNES VAUZELLES, dans les 10 jours de la dernière des insertions prévues par la loi.
Pour avis.

AL24016042

// MARCHÉS PUBLICS

SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DIJON CEREALES
4 boulevard de Beauregard
21604 LONGVIC CEDEX
N° agrément 2196640
RCS DIJON D 378 610 703
SIRET N° 378 610 703 00480

CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES

CONVOCATION ASSEMBLÉES DE SECTION TERRITORIALES – ASSEMBLÉE GENERALE PLENIERE ORDINAIRE DIJON CEREALES
Le Conseil d'administration de la coopérative agricole DIJON CEREALES vous invite à participer aux assemblées de sections territoriales qui se tiendront aux dates et lieux ci-dessous :
Auxois Morvan Chatillonnais : Jeudi 21 novembre 2024 à 09 H 00 - Centre Antoine de St-Exupéry - 11 rue Joseph Lambert 21140 Semur-en-Auxois
Plaine TVB : Vendredi 22 novembre 2024 à 09 H 00 - Salle de réception extérieure – Siège Dijon Céréales - 4 Boulevard de Beauregard 21600 Longvic
Associés Non Coopérateurs : Samedi 23 novembre 2024 à 10 H 30 - Salle Polyvalente - Avenue de la Brenne 21540 Sombernon
Sur l'ordre du jour suivant :
1. Information des associés sur la marche de la Coopérative au cours de l'exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024 et discussion des questions portées à l'ordre du jour **de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire**
· Présentation et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice 2023/2024
· Rapport moral du Président
· Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 30 juin 2024
· Approbation des comptes annuels et des comptes consolidés de l'exercice clos le 30 juin 2024
· Lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées
· Approbation des conventions réglementées
· Constatation de la variation du capital
· Présentation du document sur l'évolution des prix et des indicateurs ;
· Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2024
· Renouvellement du mandat des Administrateurs sortants
· Fixation de l'indemnité compensatrice allouée au Conseil d'Administration
· Fixation de l'allocation globale pour la formation des Administrateurs
· Quitus aux Administrateurs
· Délégation de pouvoirs pour accomplir les formalités
2. Élection des Délégués de Section à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire
3. Élection des Représentants Permanents de la section auprès du Conseil d'Administration
Les assemblées de section seront suivies de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire des Délégués désignés par les sections qui se tiendra le :
Mardi 10 décembre 2024 à 10 H 30
Salle réception extérieure – Siège Dijon Céréales
4 Boulevard de Beauregard 21600 Longvic
sur l'ordre du jour indiqué au point 1.
Conformément à l'article 39- 1 paragraphe 4 des statuts, vous avez la faculté de prendre connaissance au siège social de la coopérative, à partir du quinzième jour précédant l'assemblée, des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes ainsi que du bilan, du compte de résultat et de l'annexe concernant l'exercice 2023/2024, du document relatif à l'évolution des prix et des indicateurs, ainsi que du texte des résolutions proposées.
Le Président du Conseil d'Administration
D. LENOIR

AL24016037

// DIVERS

Notaire

Maître Laure PAILLARD,
Notaire à POUILLY SUR LOIRE (Nièvre),
7 Place des Frères Mollet

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Laure PAILLARD, Notaire à POUILLY SUR LOIRE (office notarial n° 58065), le 16 octobre 2024, Monsieur Joël Alexis CHEVALIER, né à DONZY (58220), le 18 août 1943 et Madame Annick Renée DURIEZ, son épouse, née à DONZY (58220), le 13 mars 1946, demeurant ensemble à DONZY (58220), 15, rue de la Belle Etoile, mariés à la mairie de PERROY (58220), le 1er octobre 1966, sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union.
Ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.
Les oppositions des créanciers, s'il y a lieu, seront reçues dans les 3 mois de la présente insertion en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire de NEVERS.
Pour insertion
Me PAILLARD, notaire.

AL24015979

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

CLOTURE DE LIQUIDATION

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 21 octobre 2024.
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE EURL PETIT.
4 Rue de la Carrière Chamery 58350 Châteauneuf-Val-de-Bargis.
RCS Greffe de Nevers 819 873 357.
Activité : Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

AL24015983

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 21 octobre 2024.
ASSABOUH YASIN.
74 Rue du Général Binot 58200 Cosne-Cours-sur-Loire.
RCS Greffe de Nevers 750 641 219.
Activité : Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

AL24015977

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 21 octobre 2024.
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE LE BUTSON.
Grandry 58110 Dun-sur-Grandry.
RCS Greffe de Nevers 903 338 184
Activité : Débits de boissons.
Jugement prononçant la clôture de la procédurede liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

AL24015978

SCA AXEREAL
Société Coopérative Agricole
à capital variable
36 rue de la Manufacture – 45160 OLIVET
Siren 503 681 801 RCS Orléans

CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES

Convocation aux Assemblées de Sections et aux Assemblées Générales Plénières Ordinaire Annuelle et Extraordinaire 2024
I. Les associés coopérateurs de la Coopérative sont convoqués en Assemblées de Sections dont l'ordre du jour commun est le suivant :
- lecture à titre d'information,
. du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2023/2024,
. des rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2023/2024,
. du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées,
. des comptes et du bilan au 30 juin 2024,
. du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Plénière Extraordinaire,
- discussion sur les projets de résolutions portées à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle,
- discussion sur les projets de résolutions portées à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Plénière Extraordinaire,
- désignation des délégués devant assister aux Assemblées Générales Plénières Ordinaire Annuelle et Extraordinaire.
Les assemblées de sections se tiendront aux dates, heures et lieux fixés ci-dessous :
· **Boischaut-Berry-Bocage,**
Lundi 18 novembre 2024 à 10h00 – L'Esprit Séminaire – 7 Bd d'Anvaux – 36000 Châteauroux
· **Champagne Berrichonne,**
Mercredi 20 novembre 2024 à 9h30 – Centre de Congrès – 16 rue de la Société Française – 18100 Vierzon
· **Grand Ouest**
Vendredi 22 novembre 2024 à 10h00 – La Guillonnière – 3 rue Jules Berthonneau – 41000 Villebarou
· **Loire-Nivernais,**
Mercredi 27 novembre 2024 à 10h00 – Centre Socio-culturel Guy Poubeau – rue du Pré de Chappes – 18300 St-Satur
· **Eurélienne,**
Jeudi 28 novembre 2024 à 14h00 – Campus Les Champs du Possible – 2 Route de Mondoucet – 28200 Châteaudun
· **Seine-Loire,**
Mardi 3 décembre 2024 à 14h00 – L'Alliage – 1 Rue Michel Roques – 45160 Olivet
II. L'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle et l'Assemblée Générale Plénière Extraordinaire des délégués désignés par les Assemblées de Sections se tiendront :
Jeudi 12 décembre 2024
à **9h00** pour **l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle**
à **10h00** pour **l'Assemblée Générale Plénière Extraordinaire**
CO'Met – Rue du Président Robert Schuman – Orléans (45)
Ordre du Jour de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle :
· Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2023/2024
· Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2023/2024
· Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos au 30.06.2024
· Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos au 30.06.2024
· Quitus aux Administrateurs
· Dotation des réserves obligatoires
· Distribution d'un intérêt aux parts sociales
· Distribution d'un intérêt aux PSAP
· Distribution de dividendes reçus au titre des participations
· Dotation des réserves facultatives
· Mise à jour du capital social
· Variation du capital
· Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées
· Budget formation
· Indemnisation des Administrateurs et des Conseillers de Régions
· Renouvellement d'Administrateurs
· Ratification de la cooptation d'un Administrateur
· Démission d'Administrateurs
· Nomination d'Administrateur
· Comptes d'adhérents inactifs depuis plus de cinq ans portés en autres réserves
· Pouvoirs en vue des formalités
Ordre du Jour de l'Assemblée Générale Plénière Extraordinaire :
· Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Plénière Extraordinaire
· Approbation du projet de fusion avec Axéréal Bio
· Affectation de l'écart de fusion
· Délégation de pouvoirs
· Report de l'âge limite des Administrateurs – Modification des statuts
· Pouvoirs en vue des formalités
Tout associé coopérateur a la faculté de prendre connaissance dans les délais légaux du texte des résolutions proposées, des rapports, des comptes et bilan au 30 juin 2024, soit dans chaque section, soit au siège social.
Pour avis
Le Président

AL24015986

Christophe ROBERT,
Notaire
à NEVERS,
10 rue Vauban

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par **Maître Christophe ROBERT, Notaire à NEVERS**, le 25 octobre 2024, contenant changement de régime matrimonial portant adoption de la COMMUNAUTE UNIVERSELLE par :
Monsieur Jean-Charles François Raymond PICARD, né à POUGUES-LES-EAUX (58320), le 11 avril 1949, retraité, et Madame Dominique Lucie Marie Janine **PYTHON**, née à MULHOUSE (68200), le 19 juin 1953, retraitée, demeurant ensemble à POUGUES-LES-EAUX (58320), 186 impasse de Mauperthuis, mariés à la mairie de PREMERY (58700) le 18 novembre 1972 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le Notaire

AL24016052

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EARL COUSSON

En liquidation
Attruyes
58120 Château Chinon Campagne
Au capital de 98 100,94 €
R.C.S. Nevers – N° 349 095 596

L'assemblée générale réunie le 8 octobre 2024, a approuvé les comptes définitifs de liquidation à effet du 31 décembre 2023, déchargé Messieurs COUSSON Henri et Bernard,demeurant à Attruyes - 58120 CHATEAU CHINON CAMPAGNE, de leur mandat de liquidateur, donné à ces derniers quitus de leur gestion et prononcé la clôture de la liquidation.
Comptes définitifs déposés au RCS de NEVERS.
Pour avis
Les liquidateurs

AL24015955

CLÔTURE DE LIQUIDATION

MARJH

Société civile en liquidation
Au capital de 3 500 euros
Siège social
4 rue des Petits Jardins
58490 ST PARIZE LE CHATEL
Siège de liquidation
4 rue des Petits Jardins
58490 SAINT PARIZE LE CHATEL
752 634 576 RCS NEVERS

Le 08/10/2024, Madame Mélissa CROLAND a approuvé le compte définitif de liquidation, s'est déchargé de son mandat de liquidateur, s'est donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 30/09/2024.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24015958

abc AVOCATS

SCP AVOCATS BUSINESS CONSEILS
Me Catherine LEGENDRE-LOIRAND
Spécialiste en droit rural
Et en droit des sociétés
18 rue Michaël Faraday
18000 BOURGES

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCEA CHAMP CHEVRIER

Société civile d'exploitation agricole
Au capital de 10.000 euros
Siège social
« Champ Chevrier » 556 route du Perray
58240 CHANTENAY SAINT IMBERT
913 433 660 RCS NEVERS

Suivant décision de l'AGO du 29/06/2024, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé celui-ci de son mandat, et prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Dépôt des comptes de liquidation au GTC NEVERS.
Pour Avis

AL24015968

DISSOLUTION

INSERTION CONSEILS

SASU au capital de 8 000 €
Siège social : PRE DES JONCS
58640 VARENNES VAUZELLES
803 181 627 RCS NEVERS

Aux termes de l'AG du 30/12/2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 30/12/2023, et sa mise en liquidation.
A été nommé Liquidateur M. Daniel ROUMIER demeurant PRE DES JONCS, 58640 VARENNES-VAUZELLES avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé PRE DES JONCS 58640 VARENNES-VAUZELLES adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Mention en sera faite au RCS de NEVERS.

AL24015975

// CONSTITUTION

Exco Alpha

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 16 octobre 2024 à POUGUES LES EAUX,il a été constitué une société par actions simplifiée à associé unique, présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : KELLER RESTAURATION
Siège : 332 Avenue de la Gare, 58320 POUGUES LES EAUX
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 3 000 euros
Objet : - la restauration, la préparation et la vente de plats cuisinés, sur place, à emporter et en livraison, la vente de boissons chaudes ou froides,avec ou sans alcool, conformément à la législation en vigueur, la vente de produits d'épicerie divers.- l'exploitation de chambres d'hôtes, réceptions et privatisations de l'établissement.
Président : Monsieur Quentin, Jean-Mathieu KELLER, demeurant 332 avenue de la Gare,58320 POUGUES LES EAUX.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.

AL24015923

COGEP AVOCATS
33 Place d'Allier
03000 Moulins

IMMATRICULATION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date 22/10/2024, il a été constitué une SASU présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SASU DE LA BERNUCHOTTE
Siège : 2 rue de la Vernée, 58140 ST MARTIN DU PUY
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS
Capital : 5 000 euros
Objet : La production et la vente de tous types d'énergies renouvelables ;
- La location de tout droit immobilier support de l'activité de production d'énergies renouvelables ;
- L'acquisition par voie d'apport ou autrement, la gestion, l'administration, l'exploitation, la cession, la mise à disposition, la location, tant comme bailleresse que comme preneuse, à court terme ou à long terme, de tous immeubles, biens et droits immobiliers de toute nature, dont elle pourra devenir propriétaire ou avoir la disposition à un titre quelconque
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Emmanuel DESSENEUX, demeurant 2 rue de la Vernée, 58140 SAINT MARTIN DU PUY
POUR AVIS
Le Président

AL24015988

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 11 octobre 2024 à COLMERY est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : LEONTINE CONSEIL
FORME : Société par actions simplifiée
SIEGE SOCIAL : 2, route du Beauchot 58 350 COLMERY
OBJET : le conseil, la gestion, la formation et l'assistance aux entreprises et autres organisations publiques ou privées ainsi qu'aux écoles en ce qui concerne les stratégies, la gestion, le management, le digital, la RSE et toute autre activité s'y rapportant, de la conception à la réalisation
DUREE : 99 années
CAPITAL : 1.000 euros
PRESIDENTE : Mme NICOLLE Agathe demeurant 2, route du Beauchot 58 350 COLMERY
IMMATRICULATION : au RCS de NEVERS.
Pour avis,

AL24016035

YONNE

// MODIFICATION

MODIFICATIONS

EARL GALICHER

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Au capital de 188 328,00 euros
Siège social
Les Manceaux
89130 MÉZILLES
403 616 923 RCS AUXERRE

L'assemblée générale extraordinaire du 1eroctobre 2024 :- A décidé de proroger la durée de la société de 76années, reportant ainsi son terme au 24 janvier2122,- A décidé de transformer l'exploitation agricole à responsabilité limitée, sans création d'un être moral nouveau, en un Groupement Foncier Agricole dénommé GFA GALICHER.
À compter du 1er octobre 2024, les caractéristiques de la société sont les suivantes :
Dénomination sociale : GFA GALICHER
Forme : Groupement Foncier Agricole, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, et par les articles L.322-1 à L.322-24 du Code rural et de la pêche maritime et par les décrets pris pour leur application
Objet : Propriété, gestion et administration de tous les immeubles et droits immobiliers à vocation agricole.
Capital social : 188 328 €
Siège social : Les Manceaux - 89130 MÉZILLES
Durée : Jusqu'au 24 janvier 2122
Gérants : M. Noël GALICHER demeurant à MÉZILLES (89130), les Manceaux, M. Nicolas GALICHER demeurant à MÉZILLES (89130), les Mahougeots et M. Dominique GALICHER demeurant à LAVAU (89170), 19 rue du Clos d'en Haut
Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas.
Pour avis
La gérance

AL24015957

MODIFICATIONS

CHAMPI-DIRECT

Société à responsabilité limitée
Au capital de 5 000 euros
Siège social
4 rue des Bruleries
89250 MONT ST SULPICE
502 472 103 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du09/10/2024, l'AGE de la société à responsabilité limitée CHAMPI-DIRECT a décidé :
De transférer le siège social du 4 rue des Bruleries, 89250 MONT ST SULPICE au 64 Rue Linard Hubert 10100 OSSEY-LES-TROISMAISONS à compter du 09 octobre 2024.
De modifier l'objet social par adjonction d'activité de production de champignons en vue de leur commercialisation.
Les articles 2 et 4 des statuts seront modifiés en conséquence.
Pour avis
La Gérance

AL24015967

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

CYRIFLO

SAS au capital de 8.000 €
Siège social
Parc Sainte Colombes
1 Impasse Saint Vincent
89100 SAINT DENIS LES SENS
824 342 810 RCS SENS

Suivant DAU du 01/09/2024 la SARL CMG LUNETIERS, dont le siège est au 5 Rue des Grands Champs Centre Commercial Leclerc 77820 Le Châtelet-en-Brie, immatriculée au RCS de MELUN sous le numéro 930 284 211 a été nommée Présidente, en remplacement de Mme Céline GRALL démissionnaire.
Mention au RCS de SENS.

AL24015972

MODIFICATIONS DES STATUTS

SCI ERMAGA

Société civile immobilière
Au capital de 1 000 euros
77 Avenue Denfert Rochereau
89000 AUXERRE
841 037 351 RCS AUXERRE

Aux termes d'une AGE en date du 30/09/2024, les associés après constatations des cessions de parts intervenues le 30/09/2024, ont pris acte de la modification de la gérance de la société :- Monsieur Romain BELIGAT demeurant 23 Allées des Champsbleaux -89240 VILLEFARGEAU en remplacement de Monsieur Mathieu NOE.
Les associés ont également décidé de transférer le siège social à 23 Allées des Champsbleaux -89240 VILLEFARGEAU à compter du 30/09/2024.
Mention sera portée au RCS d'AUXERRE
Le gérant

AL24015973

CAPITAL SOCIAL

Dénomination : EG2B 89.
Forme : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée (EURL).
Siège social : 1 Allée DU NORD, 89120 CHARNY OREE DE PUISAYE.501493944 RCS de Sens
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 12 septembre 2024, l'associé unique a décidé de modifier le capital social en le portant de 2500 euros à 300000 euros.
Mention sera portée au RCS de Sens

AL24015984

OBJET SOCIAL

Dénomination : SCI JEMMANICOF.
Forme : SCI au capital de 20000 euros.
Siège social : 47 GRAND RUE, 89550 HERY.793509274 RCS d'Auxerre.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15 octobre 2024, les associés ont décidé d'étendre l'objet social aux activités de : la gestion du patrimoine de toute nature, qu'il soit immobilier, mobilier, financier.
Mention sera portée au RCS d'Auxerre.

AL24015985

GÉRANT

FERME DES FRELATS

EARL au capital de 596 700 €
Siège social
4 rue des Frelats, Marchais-Beton
89120 CHARNY-ORÉE-DE-PUISAYE
953 239 282 RCS SENS

L'assemblée générale extraordinaire du 1er juillet2024 a nommé M. Jordan POIRIER, demeurant à CHARNY-ORÉE-DE-PUISAYE (89120), Marchais-Beton, 2 rue des Frelats, aux fonctions de gérant.
Pour avis
La gérance

AL24016007

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

ALB

Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 8 000,00 euros.
Siège social
7 chemin de la Grande Ruelle
89100 ROSOY.
824 259 659 RCS SENS

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 1/10/24 avec effet au 1/11/24, l'associé unique a transféré le siège social qui était 7chemin de la Grande Ruelle 89100 ROSOY, au 2 rue de Chantecoq 89100 SENS
L'article 4 des statuts sera modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de SENS.
Pour avis
Le gérant

AL24016032

NON DISSOLUTION

EL CACTUS

Société par actions simplifiée
au capital de 4 000 euros
Siège social : 31 RUE DE PARIS, 89200 AVALLON
890 612 922 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 30 septembre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la Société.
POUR AVIS
Le Président

AL24016054

// ADDITIF-RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 01/11/2024 concernant Picard & Co. Il fallait lire :
- La prise de participation dans toutes filiales ;
- La fourniture de toutes prestations en matière de gestion administrative, financière, commerciales, ou technique et d'une façon générale toutes prestations au profit de ses filiales ;
- L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location, ou autrement de tout immeuble, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ;
- L'animation d'un groupe de société
- L'animation, d'aliénation, l'échange et toutes opérations portant sur des actions parts sociales et généralement sur toutes valeurs mobilières ou droit mobiliers quelconques et toutes activités d'animation et de contrôle dans le cadre d'une activité de holding ; en lieu et place La prise de participation dans toutes filiales ;

AL24016013

// ENQUÊTE PUBLIQUE

Préfet de l'Yonne

ENQUÊTE PUBLIQUE

Sur les communes

d'Argenteuil-sur-Armançon
et de Moulins-en-Tonnerrois

Le public est averti qu'en exécution : du code de l'environnement du code de l'urbanisme
- de l'arrêté n° PREF-SGAD-BE-2024-0193 du 24 septembre 2024
Une enquête publique relative aux demandes de permis de construire présentées par la SAS W.E.B Parc solaire des Plateaux de Bourgogne), pour l'implantation d'un parc photovoltaïque au sol d'une emprise de 30,1 ha et d'une puissance totale de 22,54 MWc sur le territoire des communes d'ARGENTEUIL-SUR-ARMANÇON et de MOULINS-EN-TONNERROIS, **sera ouverte du lundi 21 octobre 2024 (14 h) au samedi 23 novembre 2024 (12 h)**, soit une durée de 34 jours consécutifs, **en mairies**

ANNONCES LÉGALES

d'ARGENTEUIL-SUR-ARMANÇON et de MOULINS-EN-TONNERROIS.
Sont désignés Madame Jacqueline LAROSE, en qualité de commissaire enquêtrice titulaire, et Monsieur Valentin MARTIN, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.
Le dossier de demande des permis de construire, comprenant notamment une étude d'impact, l'attestation d'absence d'avis de l'Autorité environnementale et le registre d'enquête,seront déposés pendant toute la durée de l'enquête du 21 octobre 2024 (14 h) au 23 novembre 2024 (12 h) à la mairie d'ARGENTEUIL-SUR-ARMANÇON et de MOULINS-EN-TONNERROIS, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies.
Le dossier complet pourra également être consulté sur le site internet des services de l'État **www.yonne.gouv.fr** (Onglet Actions de l'État, Rubriques Environnement /Photovoltaïque / Enquêtes publiques), ainsi que sur le poste informatique mis à disposition du public du 21 octobre 2024 au 23 novembre 2024 à la préfecture de l'Yonne à Auxerre(Bureau de l'Environnement) de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.14 ou au 03.86.72.79.89.
Pendant le délai de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :
o soit par voie électronique, à l'adresse e-mail suivante :
pref-photovoltaique-argenteuil@yonne.gouv.fr
(Les observations et propositions éventuelles transmises à cette adresse e-mail seront consultables sur le site internet des services de l'État et donc visibles par tous).
o soit par écrit :
- sur les registres « papier » déposés en mairies d'ARGENTEUIL-SUR-ARMANÇON (89160), Grande rue et de MOULINS-EN-TONNERROIS (89310), 2 rue du Château
ou
- courrier adressé à la mairie de MOULINS-EN-TONNERROIS (siège de l'enquête), à l'attention de la commissaire enquêtrice.
Indépendamment des dispositions ci-dessus,la commissaire enquêtrice recevra les observations et propositions éventuelles du public qui seront également consignées dans le procès-verbal :
À la mairie d'ARGENTEUIL-SUR-ARMANÇON, les :
- lundi 21 octobre 2024, de 14 h à 17 h,
- vendredi 15 novembre 2024, de 14 h à 17 h,
À la mairie de MOULINS-EN-TONNERROIS, les :
- mardi 5 novembre 2024, de 14 h à 17 h,
- samedi 23 novembre2024, de 9 h à 12 h.
A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport à la préfecture de l'Yonne, aux mairies d'ARGENTEUIL-SUR-ARMANÇON et de MOULINS-EN-TONNERROIS, ainsi que du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées de la commissaire enquêtrice. Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site internet des services de l'État dans l'Yonne.
La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera la délivrance, assortie du respect de prescriptions, ou le refus des permis de construire.
Des informations complémentaires sur le projet peuvent être demandées auprès de Madame Clémence BROUCK, responsable du projet pour la SAS W.E.B Parc Solaire des Plateaux de Bourgogne - 58 A Rue du Dessous des Berges - 75013 PARIS
email : clemence.brouck@web.energy - Tel : 07.85.48.59.50

AL24016044

// MARCHÉS PUBLICS

SCA 110 BOURGOGNE
Siège social
49, route d'Auxerre
89470 MONETEAU

CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES DE SECTION ET AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALE PLÉNIÈRES

Convocation aux Assemblées de Section
Les adhérents de la Coopérative 110 BOURGOGNE sont convoqués à leur Assemblée de Section qui aura lieu :
- pour le Tonnerrois, le lundi 18 novembre 2024 à 9h15, Espace Multiculturel de NITRY
- pour la Bassée-Gâtinais, le mardi 19 novembre 2024 à 9h15, à la salle des fêtes de VILLEBLEVIN
- pour la Puisaye, le mercredi 20 novembre 2024 à 9h15, salle des fêtes de MOULINS SUR OUANNE.
- pour le Châtillonnais, le jeudi 21 novembre 2024 à 9h15, salle polyvalente Luc Schréder de CHATILLON sur SEINE
- pour l'Auxerrois, le vendredi 22 novembre 2024 à 9h15, au Kyriad à APPOIGNY
Ordre du jour :
·Approbation du procès-verbal de l'Assemblée de Section 2023
·Information et discussion sur l'ordre du jour des Assemblées Générales plénières ordinaire et extraordinaire du vendredi 6 décembre 2024 dont la convocation est ci-dessous
·Élection des représentants de la Section (Collège Associés Coopérateurs) des Assemblées Générales plénières ordinaire et extraordinaire du vendredi 6 décembre 2024
·Renouvellement du 1/3 sortant des membres du Comité de Région
·Questions diverses
Convocation aux Assemblées Générales plénières Ordinaire et Extraordinaire
Les délégués élus aux Assemblées de Section sont convoqués aux Assemblées Générales plénières ordinaire et extraordinaire qui auront lieu le vendredi 6 décembre 2024 à 8H45 à Auxerrexpo, rue des Plaines de l'Yonne - 89000 AUXERRE.
Ordre du jour de l'Assemblée Générale ordinaire :
·Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 7 décembre 2023
·Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2023-2024 et sur la gestion du Groupe 110 BOURGOGNE
·Présentation des comptes sociaux et consolidés au 30 juin 2024
·Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et sur les comptes consolidés
·Approbation des comptes
·Approbation des opérations visées au rapport spécial des Commissaires aux Comptes
·Quitus aux Administrateurs
·Affectation du résultat de l'exercice 2023-2024
·Constatation de la variation du Capital Social
·Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration représentant le collège des Associés Coopérateurs
·Fixation de l'allocation globale pour indemnités aux administrateurs
·Fixation du budget formation des administrateurs
·Renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes
·Questions diverses
·Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités
Ordre du jour de l'Assemblée Générale extraordinaire :
· Modification de l'objet de la coopérative
· Modification corrélative de l'article 3 des statuts
· Modification de la constitution du capital social
· Modification corrélative de l'article 14 des statuts
· Modification de la composition du conseil d'administration
· Modification corrélative de l'article 21 des statuts
· Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités
Les Associés auront la faculté à partir du 15ième jour précédant la date fixée pour les Assemblées de Section, de prendre connaissance au siège social des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, des comptes sociaux et des résolutions proposées ainsi que des comptes consolidés.
Le Président du Conseil d'Administration
Walter HURE

AL24016008

C.E.C.N.A.
Société coopérative agricole
A capital variable
5 rue Jules Rimet
89400 MIGENNES
Agrément n° N223 - RCS SENS : 775 718 356

CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES

CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES DE SECTION
Les adhérents de la coopérative sont convoqués en assemblées générales de section qui auront lieu :
Mardi 19 novembre 2024 à 10 heures
Auxerre - Tonnerre - Sens - Avallon - Nièvre - Troyes - Brienne - Bar sur Seine et Seine et Marne
Salle de réunion CECNA : 5, rue Jules Rimet - 89400 MIGENNES
Jeudi 21 novembre 2024 à 10 heures
Gien - Montargis - Cher
Chambre d'Agriculture : rue Gutenberg - 45500 GIEN
L'ordre du jour :
- Information et discussion sur l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Plénières Ordinaire et Extraordinaire du mardi 10 décembre 2024 dont la convocation est ci-dessous,
- Élection des représentants de la section aux Assemblées Générales Plénières Ordinaire et Extraordinaire du mardi 10 décembre 2024.
CONVOCATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PLÉNIÈRE ORDINAIRE
Les délégués élus aux Assemblées de Section sont convoqués en Assemblées Générales Plénières Ordinaire et Extraordinaire qui auront lieu le :
Mardi 10 décembre 2024 à 10 heures
ELVA NOVIA
Rue du Gué de Nifette - 71150 FONTAINES
Ordre du jour :
Assemblée Générale Plénière Ordinaire
Ø Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2023/2024,
- Rapport général et spécial du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes et constatation des variations du capital social,
- Affectation du résultat de l'exercice 2023/2024,
- Quitus aux administrateurs,
- Renouvellement du tiers sortant des administrateurs,
- Désignation des commissaires aux comptes,
- Indemnités allouées aux administrateurs,
- Pouvoirs au Président pour formalités,
- Questions diverses.
Assemblée Générale Plénière Extraordinaire
- Rapport du Conseil d'administration sur le projet de fusion entre la coopérative CECNA et la coopérative ELVA NOVIA
- Rapport spécial de révision sur l'opération de fusion
- Approbation du projet de fusion et en conséquence, de la dissolution sans liquidation de la coopérative CECNA
- Désignation des associés coopérateurs proposés à la fonction d'administrateurs dans la coopérative issue de la fusion
- Questions diverses
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités
Les associés ont la faculté à partir du 15ème jour précédant la date fixée pour les assemblées de section de prendre connaissance, au siège social de la coopérative, des comptes annuels, des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes et du texte des résolutions proposées.
Le Président du Conseil d'Administration
Romain PICHON

AL24016019

// DIVERS

Maître Sébastien FOSSOYEUX
Notaire à Saint-Sauveur-en-Puisaye (Yonne)
17, rue Saint Claude

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547du 18 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 17 janvier 2003,Madame Renée Pierrette Alice MENISSIER, en son vivant retraitée, demeurant à VILLIERS-SAINT-BENOIT (89130) 23 rue Marie Guillemot, célibataire,non liée par un pacte civil de solidarité.
Née à TROYES (10000), le 7 mars 1931.
Décédée à AUXERRE (89000), le 27 septembre 2023.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Sébastien FOSSOYEUX, Notaire à SAINT SAUVEUR EN PUISAYE (Yonne),17 rue Saint Claude, le 20 décembre 2023, suivi d'un acte contenant contrôle de la saisine du légataire universel reçu par Maître Sébastien FOSSOYEUX notaire susnommé, le 18 octobre 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Sébastien FOSSOYEUX, notaire susnommé, référence CRPCEN : 89018, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'Auxerre de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament et de l'acte contenant contrôle de la saisine du légataire universel.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL24015963

SCA AXEREAL
Société Coopérative Agricole
à capital variable
36 rue de la Manufacture – 45160 OLIVET
Siren 503 681 801 RCS Orléans

CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES

Convocation aux Assemblées de Sections et aux Assemblées Générales Plénières Ordinaire Annuelle et Extraordinaire 2024
I. Les associés coopérateurs de la Coopérative sont convoqués en Assemblées de Sections dont l'ordre du jour commun est le suivant :
- lecture à titre d'information,
. du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2023/2024,
. des rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2023/2024,
. du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées,
. des comptes et du bilan au 30 juin 2024,
. du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Plénière Extraordinaire,
- discussion sur les projets de résolutions portées à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle,
- discussion sur les projets de résolutions portées à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Plénière Extraordinaire,
- désignation des délégués devant assister aux Assemblées Générales Plénières Ordinaire Annuelle et Extraordinaire.
Les assemblées de sections se tiendront aux dates, heures et lieux fixés ci-dessous :
· **Boischaut-Berry-Bocage,**
Lundi 18 novembre 2024 à 10h00 – L'Esprit Séminaire – 7 Bd d'Anvaux – 36000 Châteauroux
· Champagne Berrichonne,
Mercredi 20 novembre 2024 à 9h30 – Centre de Congrès – 16 rue de la Société Française – 18100 Vierzon
· **Grand Ouest**
Vendredi 22 novembre 2024 à 10h00 – La Guillonnière – 3 rue Jules Berthonneau – 41000 Villebarou
· **Loire-Nivernais,**
Mercredi 27 novembre 2024 à 10h00 – Centre Socio-culturel Guy Poubeau – rue du Pré de Chappes – 18300 St-Satur
· **Eurélienne,**
Jeudi 28 novembre 2024 à 14h00 – Campus Les Champs du Possible – 2 Route de Mondoucet – 28200 Châteaudun
· **Seine-Loire,**
Mardi 3 décembre 2024 à 14h00 – L'Alliage – 1 Rue Michel Roques – 45160 Olivet
II. L'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle et l'Assemblée Générale Plénière Extraordinaire des délégués désignés par les Assemblées de Sections se tiendront :
Jeudi 12 décembre 2024
à **9h00** pour **l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle**
à **10h00** pour **l'Assemblée Générale Plénière Extraordinaire**
CO'Met – Rue du Président Robert Schuman – Orléans (45)
Ordre du Jour de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle :
· Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2023/2024
· Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2023/2024
· Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos au 30.06.2024
· Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos au 30.06.2024
· Quitus aux Administrateurs
· Dotation des réserves obligatoires
· Distribution d'un intérêt aux parts sociales
· Distribution d'un intérêt aux PSAP
· Distribution de dividendes reçus au titre des participations
· Dotation des réserves facultatives
· Mise à jour du capital social
· Variation du capital
· Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées
· Budget formation
· Indemnisation des Administrateurs et des Conseillers de Régions
· Renouvellement d'Administrateurs
· Ratification de la cooptation d'un Administrateur
· Démission d'Administrateurs
· Nomination d'Administrateur
· Comptes d'adhérents inactifs depuis plus de cinq ans portés en autres réserves
· Pouvoirs en vue des formalités
Ordre du Jour de l'Assemblée Générale Plénière Extraordinaire :
· Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Plénière Extraordinaire
· Approbation du projet de fusion avec Axéréal Bio
· Affectation de l'écart de fusion
· Délégation de pouvoirs
· Report de l'âge limite des Administrateurs – Modification des statuts
· Pouvoirs en vue des formalités
Tout associé coopérateur a la faculté de prendre connaissance dans les délais légaux du texte des résolutions proposées, des rapports, des comptes et bilan au 30 juin 2024, soit dans chaque section, soit au siège social.
Pour avis
Le Président

AL24015987

MGA NOTAIRES

SELAS
Alexandre GUILPAIN et Marie GANDRE
Notaires associés
6 rue Saint-Nicolas
89700 TONNERRE

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Monsieur Yves Paul QUANTIN, retraité, né à PACY SUR ARMANCON (89160),le 22 mai 1958 et Madame Claudine Adrienne Célestine VAILLANT, retraitée,née à COUTANCES (50200), le 05 octobre 1959, demeurant ensemble à LEZINNES (89160), 33 route Nationale, mariés à la Mairie de PACY SUR ARMANCON (89160), le 21 août 1982, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté de biens universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant.
L'acte a été reçu par Me Alexandre GUILPAIN, notaire à TONNERRE, le 25 octobre 2024.
Conformément à l'article 1397 du Code civil, les oppositions seront reçues en l'étude de Me Alexandre GUILPAIN, domicile élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution des présentes, par lettre recommandée ou par acte d'huissier de justice.

AL24016024

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SARL HD Entretien Automobile
SARL au capital de 18 000 euros,
Siège social :
18 Boulevard Pierre Larousse
89130 TOUCY
R.C.S Auxerre n° 511 190 043

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 avril 2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter de ce jour
L'Assemblée Générale a nommé comme liquidateur M. Hervé DURAND, demeurant à CHAMPCEVRAIS (89220) 2 Rue des Etangs, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
Le siège de liquidation est fixé au siège social.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.
Pour avis : Le Liquidateur,

AL24016022

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SNC Pays Bois TP
SNC au capital de 11 000 Euros
Siège social :
7 Petite Rue
89580 CHARENTENAY
R.C.S. Auxerre n° 841 910 169

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 Novembre 2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter de ce jour
L'Assemblée Générale nomme en qualité de liquidateur de la société, pour la durée de la liquidation, Monsieur Pascal LAURENT, demeurant à CHARENTENAY (89580) 7 Petite Rue, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
Le siège de liquidation et l'adresse de correspondance est fixé au siège social.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.
Pour avis : Le Liquidateur,

AL24016021

DISSOLUTION ANTICIPÉE

AM COIFFURE
SARL au capital de 1 000,00 Euros
Siège social
6 Grande Rue Aristide Briand
89200 AVALLON
R.C.S. Auxerre n° 808 940 316

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 Septembre 2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter de ce jour.
L'Assemblée Générale nomme en qualité de liquidateur de la société, pour la durée de la liquidation, Madame Marie-Christine BONFILLOU, demeurant à VEZELAY (89450) 30 Route du Lac d'Argent, Les Bois de la Madeleine, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
Le siège de liquidation est fixé au siège social.
L'adresse de la correspondance est au VEZELAY (89450) 30 Route du Lac d'Argent, Les Bois de la Madeleine où les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.
Pour avis,
Le Liquidateur

AL24016023

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Société civile immobilière
en cours de liquidation
au capital de 1 524,49 euros
Siège social : 1 rue Saint Martin
89600 SAINT FLORENTIN
Siège de la liquidation :
2 place Eugène Protot
89360 CARISEY
344 701 818 RCS AUXERRE
Liquidateur :
M. Patrice MAHÉ demeurant 2 place Eugène Protot 89360 CARISEY

Aux termes d'une délibération en date du 15septembre 2024, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur,a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation à effet rétroactif au 31 décembre 2023.Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre.
Pour avis, le liquidateur.

AL24015992

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EARL VACHER
Exploitation agricole
A responsabilité limitée
En liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social
39 rue de l'Église
89160 ANCY-LE-FRANC
412 968 604 RCS AUXERRE
Liquidatrice
Mme Montserrat SABATER
Epouse VACHER
demeurant à ANCY-LE-FRANC (89160)
39 rue de l'Église

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2024, les associés ont approuvé les comptes de liquidation de la société,prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus à la liquidatrice et l'ont déchargé de son mandat.Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (89000).
Pour avis
La liquidatrice

AL24015995

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SARL FAMILLE DUMANT APICULTEURS
Société à responsabilité limitée
En liquidation
Au capital de 120 300,00 euros
Siège social
17 rue Couverte, La Chapelle
89340 CHAMPIGNY
819 864 695 RCS SENS
Liquidateurs
Mme Francine MARDELLAT
et M. Martial DUMANT

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 31 août 2024, les associés ont approuvé les comptes de liquidation de la société,prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus aux liquidateurs et les ont déchargés de leur mandat.
Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS (Yonne).
Pour avis
Le liquidateur

AL24016026

DISSOLUTION ANTICIPÉE

RENOUX A.D.
Société en nom collectif
Au capital de 3 900,00 euros
Siège social
Saint-Georges
89150 VILLEBOUGIS
440 266 245 RCS SENS

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 15/08/2024, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour.
A été nommé liquidatrice, pour la durée de la liquidation : Madame Caroline DURAND, épouse RENOUX,demeurant 1 place de Saint Georges - 89150 VILLEBOUGIS.Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante :1 place de Saint Georges - 89150 VILLEBOUGIS.
Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du tribunal de commerce de SENS.
Pour avis
Le liquidateur

AL24016031

DISSOLUTION ANTICIPÉE

EURL MERLIN SERVICES
SARL au capital de 100 €
5 Bis Route de Faulin
89480 LUCY-SUR-YONNE
842 069 239 RCS AUXERRE

Décision en date du 14.10.2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour avec cessation d'activité à la même date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Christophe MERLIN, dt 5 bis route de Faulin 89480 LUCY-SUR-YONNE, a été nommé en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
En conséquence, son mandat de gérant a pris fin à cette date.
Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse personnelle du liquidateur qui est aussi celle du siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS, en annexe au RCS.
Pour avis, le Liquidateur

AL24016039

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST VALERIEN du 08/10/2024,il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : LA P'TITE TÊTE DE VEAU
Siège : 45 Rue de la République, 89150 ST VALERIEN
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : L'activité de boucherie, charcuterie, triperie, traiteur, épicerie, rôtisserie, crèmerie,en boutique et ambulant, vente d'alcool à emporter (vins et bières), restauration et snacking sans alcool sur place et à emporter et toutes prestations diverses se rapportant à ces activités.
Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :
La création,l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines,ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus
La prise,l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités
La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe
Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés
Président : Baptiste MAGNONI-NADIN, demeurant 30 Grande Rue, 89140 EVRY
Directeur général : Matthieu MAGNONI-NADIN, demeurant 30 Grande Rue 89140 EVRY
La Société sera immatriculée au RCS de SENS.
Pour avis, le Président

AL24015782

FIDUCIAL SOFIRAL AVOCATS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AUXERRE du 18 octobre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : BRAINYTECH
Siège : 3 allée Surcouf, 89000 AUXERRE
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 50 000 euros
Objet : - La conception, le développement, l'intégration, l'édition, la production, l'exploitation,l'hébergement, la maintenance, la distribution et la commercialisation de solutions numériques écoconçues et responsables, y compris les services associés ;- La prestation de services de conseil, d'expertise, d'audit, d'ingénierie, d'accompagnement, de formation et de sensibilisation, notamment dans les domaines du numérique responsable, de l'écoconception, de la transformation numérique durable, de la transition écologique, des nouvelles technologies et de la responsabilité sociétale des entreprises et organisations ;- La conception, la fabrication, l'acquisition, la location, la configuration, l'installation, la maintenance, la distribution et la commercialisation de matériels informatiques, électroniques et électriques ;- La recherche, le développement, l'innovation et l'application, notamment dans les domaines du numérique, de l'informatique et des nouvelles technologies ;- La gestion de droits de propriété intellectuelle, incluant la prise, l'acquisition, l'exploitation et la cession de tous procédés, brevets et droits concernant les activités précitées ;- La création, l'acquisition, la location, l'exploitation, la gestion et la vente de tous fonds, établissements, biens mobiliers et immobiliers se rapportant directement ou indirectement aux activités spécifiées ci dessus ou à toutes activités similaires, connexes ou complémentaires ;- La participation, par tous moyens, à toutes opérations, entreprises ou sociétés pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire, connexe ou complémentaire ;
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Alexandre FOULON, demeurant 3 allée Surcouf 89000 AUXERRE.
Directeur général : Madame Katia JEANSON épouse FOULON, demeurant 3 allée Surcouf 89000 AUXERRE
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.
POUR AVIS
Le Président

AL24015959

CAPE LG EXPERTISE COMPTABLE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 26/09/2024, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : Picard & Co
Objet social : La prise de participation dans toutes filiales
Siège social : 24 rue du Veau 89140 Michery.
Capital : 5000 €
Durée : 99 ans
Président : M. PICARD Jean-Michael, demeurant 24 rue du Veau 89140 Michery
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Clause d'agrément : Cession soumise à agrément des associés
Immatriculation au RCS de Sens

AL24015971

LDS GROUPE

AUXBOX
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social :
12 Les Gardes, 89240 POURRAIN

ANNONCES LÉGALES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à POURRAIN du 7 octobre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : AUXBOX
Siège social : 12 Les Gardes, 89240 POURRAIN
Objet social : l'acquisition de tous biens immobiliers, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Laurent SALAMOLARD demeurant 12 Les Gardes 89240 POURRAIN
Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant, agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.
Pour avis La Gérance

AL24015982

FIDUCIAL SOFIRAL

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à JOIGNY du 22 octobre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : CAFE MAISON
Siège social : 14 rue Boffrand, 89300 JOIGNY
Objet social : Les activités de café, restaurant, vente de boissons alcoolisées ou non alcoolisées, à consommer sur place ou à emporter ; L'activité de traiteur, la vente de plats cuisinés ou à cuisiner, à emporter ou à livrer, le dépôt vente de pain et d'épicerie ; Librairie, papeterie ou objets d'arts, vente de livres neufs ou d'occasion, vente de tous articles de papeterie et de produits dérivés ; L'organisation et l'animation de tous évènements publics ou privés (artistiques, culturels, de divertissement, de concerts, de pièces de théâtre) ; de conférences, de colloques, de réunions, de séminaires, de formations, d'ateliers, de démonstrations, de manifestations et d'autres types de prestations évènementielles ; L'activité de location de bureaux partagés et d'espaces pour séminaires, vernissages et salons ; L'animation et la gestion d'espaces de travail ouverts ou privatifs mis à la disposition de professionnels ; L'exécution ou la sous-traitance de prestations de conciergerie ou de services à la personne ; L'exécution ou la sous-traitance de prestation de services auprès des entreprises, et notamment des travaux documentaires, administratifs, de traduction, de correction, de mise en forme, de rédaction ; La location meublée et la gestion de tous biens immobiliers et mobiliers.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros Gérance : Madame Ines GIUSTI, demeurant 1 rue Des Moines 89300 JOIGNY, assure la gérance.Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SENS.
Pour avis La Gérance

AL24015991

GROUPE ETC LE PARTAGE DES VALEURS

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 24 octobre 2024, à CHAMPIGNY.
Dénomination : KMO POWER.
Forme : Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle.
Siège social : 28 sentier des Préaux, 89340 CHAMPIGNY.
Objet : vente de travaux d'électricité générale bâtiment et industriel, neufs et rénovation, mises en conformité et maintenance, chauffage,climatisation, domotique, contrôle d'accès,énergies renouvelables.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1500 euros
Gérant : Monsieur Kentin FÉE, demeurant 28 sentier des Préaux, 89340 CHAMPIGNY
La société sera immatriculée au RCS SENS.
Pour avis
Le gérant

AL24016009

Terres de Bourgogne
Annonces légales
03 80 78 90 42
Terres de Bourgogne

« Terres de Bourgogne
Journal agricole & rural
1, rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière
03 80 78 90 40 - agribourgogne.fr

Bulletin d'abonnement

à retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à
TERRES de BOURGOGNE - 1, Rue des Coulots - CS80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Avec votre abonnement VOUS BÉNÉFICIEZ d'un accès illimité au site agribourgogne.fr

Terres de Bourgogne

NOM

PRÉNOM

RAISON SOCIALE

RUE

CP VILLE

TÉL. PORT.

EMAIL

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € ☐ par chèque à l'ordre de SEP de BOURGOGNE

☐ Par virement

IBAN FR76 1100 6210 5252 1287 7243 009

BIC AGRIFRPP810

SIGNATURE

JE M'ABONNE POUR

☐ 1 AN 123 €

☐ 2 ANS 222 €

☐ **+ 1 REVUE RÉUSSIR de mon choix**

☐ pour 1 an 58 € par revue

☐ pour 2 ans 116 € par revue

TOTAL

COCHEZ LA CASE CORRESPONDANTE ET CHOISISSEZ VOTRE REVUE PARMI LES TITRES SUIVANTS *

Réussir Bovins viande ☐ BOVINS VIANDE	Réussir la chèvre ☐ LA CHÈVRE	Réussir Volailles ☐ VOLAILLES	Réussir Pâtre ☐ PÂTRE	Réussir Porc ☐ PORCS
Réussir Grandes Cultures ☐ GRANDES CULTURES	Réussir Fruits & Légumes ☐ FRUITS et LÉGUMES	Réussir Lait ☐ LAIT	Réussir Vigne ☐ VIGNE	Réussir Bio ☐ BIO numérique